

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENTSERVICE DE L'AGRICULTURE
OFFICE DE LA VITICULTURE
ET DE L'AGROÉCOLOGIE

CADASTRE VITICOLE « VV20 »

REPRISE DE PARCELLES VITICOLES

Instructions

Ce formulaire doit être complété pour le transfert de parcelles viticoles d'une exploitation à une autre. Tous les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires. Veuillez envoyer le formulaire à l'adresse indiquée. Il est **impératif** que le formulaire soit signé par le preneur et le cédant.

INFORMATION SUR LE PRENEUR DE(S) PARCELLE(S) VITICOLE(S)

*Nom et prénom

Raison sociale
(si applicable)N°IDE Registre du commerce
(si applicable)

Personne de contact

*Adresse

Adresse de l'exploitation
(si différente)

*NPA / Localité

N°ACORDA
(si applicable)Si mon raisin est vendu à une cave,
nom de la cave

*Lieu et date *Signature

INFORMATIONS SUR LE CÉDANT DE(S) PARCELLE(S) VITICOLE(S)

*Nom et prénom

*Adresse

*NPA / Localité

*Lieu et date *Signature

LISTE DES PARCELLES CONCERNÉES

N° Bien-fonds	Nom / numéro	Commune	Surface (ha)

PAIEMENT DIRECT - INFORMATIONS

Bénéficiez-vous ou allez-vous bénéficier de paiements directs, par l'office des paiements directs, à Cernier ?

☐ Oui

☐ Non

En cas de paiements directs, veuillez-vous annoncer auprès de l'office des paiements directs.

- Office des paiements directs, route de l'Aurore 1, 2053 Cernier. Tél. 032 889 36 90, e-mail : opdi@ne.ch

ENVOI DU FORMULAIRE

Veuillez retourner ce formulaire, signé, à l'adresse suivante :

Station Viticole Cantonale
Rue des Fontenettes 37
CH-2012 Auvernier

E-mail : station.viticole@ne.ch

Merci de votre collaboration !